

5. Fonctionnement de Moodle à chaque début de trimestre

Désormais avec Moodle, un nouvel espace vierge pour chacun de vos cours-groupe-trimestre se crée automatiquement quelques semaines avant le début de chaque trimestre et vos étudiants y sont liés dès que leur inscription à ce cours est officialisée auprès de leur département.

Si vos cours pour le nouveau trimestre ne figurent pas encore dans votre compte Moodle, vous devez contacter l'attaché d'administration de votre département pour lui demander d'assigner vos tâches d'enseignement dans l'Intranet; quand il aura procédé à l'assignation, vous aurez accès à vos cours sur Moodle **DÈS LE LENDEMAIN MATIN**.

Lorsque votre cours sera créé dans Moodle, il sera vierge mais plusieurs de vos étudiants pourront déjà y être inscrits. Si vous déposez du contenu dans votre cours, les étudiants inscrits y auront accès. Il est donc recommandé de cacher votre cours avant de l'alimenter en suivant la procédure de la section « **12. CACHER VOTRE COURS À VOS ÉTUDIANTS** » de ce guide. Ensuite, vous pourrez alimenter votre cours et le rendre visible aux étudiants lorsque bon vous semblera (souvent quelques jours avant le début de vos cours ou même pendant votre premier cours avec vos étudiants) en suivant la procédure de la section « **13. RENDRE VISIBLE UN COURS CACHÉ À VOS ÉTUDIANTS** » de ce guide.